

MODALITES D'INSCRIPTION

- Remplir **très lisiblement** la demande de candidature (p2) et la déposer à l'accueil du conservatoire, **11 rue du Sergent-Bobillot** avant le 8 mars 2023 ou l'envoyer par mail au conservatoire.
- Signaler à la direction de l'école de votre enfant la demande de parcours particulier lors de la constitution du dossier d'inscription au collège.

CALENDRIER

- **Jeudi 9 février 2023 à 18h30** : Réunion d'information au collège ;
Sauf contre-indications pour raisons sanitaires. Attention à bien vérifier d'éventuels changements sur le site du collège : www.pauleluardmontreuil.fr
- **Mercredi 8 mars 2023** : Date limite de dépôt des candidatures au conservatoire ;
- **Par mail : conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr**
- **Sur papier, à la nouvelle adresse du conservatoire : 11 rue du Sergent-Bobillot (ancien centre municipal de santé)**
- **Entre le 27 et le 31 mars 2023** : Auditions et entretiens (20 à 40 min) jeux vocaux et corporels en petit groupe, chanson à chanter par cœur, entretien avec chaque enfant ;
- **Mi-juin** : Admission définitive par le directeur académique lors de la commission départementale prenant en compte l'ensemble des avis (éducation nationale et conservatoire), communication aux familles des résultats ;
- Les élèves retenus devront s'inscrire au conservatoire (pendant ces 4 ans, les cours de CHAM au conservatoire sont gratuits).

CONTACTS

Collège Paul-Eluard

01 48 59 43 40
16 rue Raspail
93100 Montreuil

ce.0931448U@ac-creteil.fr

Conservatoire de Montreuil (CRD)

01 83 74 57 90
11 rue du Sergent Bobillot
93100 Montreuil

conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr

Rentrée 2023 – 2024

de la 6^e à la 3^e



CHAM « Arts de la scène » Classes à Horaires Aménagés Musique à dominante vocale

Au collège Paul-Eluard et au conservatoire de Montreuil

DEMANDE DE CANDIDATURE - Rentrée scolaire 2023-2024

CHAM « Arts de la scène » COLLEGE PAUL-ELUARD

(A retourner à l'accueil du conservatoire **avant le mercredi 8 mars 2023**)

Demande d'entrée en :

6^è 5^{è*} 4^{è*} 3^{è*}

* sous réserve de places disponibles

Nom de l'élève

Prénom

Né(e) le : Sexe : Féminin Masculin

Etablissement scolaire fréquenté en 2022 - 2023 (nom + ville) :

.....

En classe de (nom classe /enseignant) :

Nom et prénom du responsable légal de l'élève :

Madame Monsieur

Adresse

Code postal

Ville

E-mail (très lisible)

Tél. 1 (mère) : Tél. 1 (père) :

Tél. 2 (mère) : Tél. 2 (père) :

CHAM « Arts de la scène » : POUR QUI ?

Ces Classes à Horaires Aménagés Musicales s'adressent prioritairement aux élèves montreuillois**, débutants ou non débutants en musique, montrant une réelle motivation pour le chant choral et prêts à s'engager de la 6^è à la 3^è dans une pratique artistique soutenue.

ORGANISATION DES COURS

Pendant les quatre années du collège, les élèves suivent une scolarité normale. Les emplois du temps du collège et du conservatoire sont néanmoins organisés pour permettre une bonne articulation des cours dans les deux structures (en 6^è : 26h maximum au collège + 4h de cours CHAM).

Les heures d'enseignement artistique sont réparties entre le collège et le conservatoire. Les élèves peuvent être amenés à participer à des projets artistiques ou des concerts nécessitant des répétitions hors temps scolaire.

La spécificité de ce parcours scolaire ne permet pas de suivre d'autres options proposées par le collège.

LES ENSEIGNEMENTS

- Arts de la scène : engagement corporel, mise en espace ;
- Pratique musicale : technique vocale, chœur ;
- Education musicale : culture musicale, formation musicale, percussions corporelles.

Ce cursus n'a pas de vocation pré-professionnelle ; en fin de 3^è, les élèves peuvent reprendre une scolarité normale ou postuler dans des lycées proposant une scolarité à mi-temps.



** Le dispositif s'adresse également aux élèves du territoire ne bénéficiant pas d'un dispositif similaire à l'échelle locale, dans la limite des places disponibles.